SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

N° de fiche RNCP : RS5801

Taux de réussite : 96 %

Taux de satisfaction : 93 %

21/02/2024

PUBLIC VISE

Tous les salariés d'entreprises publiques ou privées

MODALITE D'ORGANISATION

Constitution de petits groupes de 4 à 10 personnes en présentiel, parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis)

DUREE / DATE / LIEU / HORAIRES

Cf. convention ou devis
Horaires variables : 8h30-17h00

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Délais d'accès : Opera s'engage à mettre en place cette action sous un délai de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.
Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : Convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

VALIDATION DE LA FORMATION

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations et de mises en pratiques ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; exercices pratiques sur mannequins adulte, enfant et nourrisson et sur DAE.

Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIFS

Chaque stagiaire devra être capable de :
- Adopter une attitude de préventeur au sein de son établissement
- Exécuter correctement les gestes de premiers secours afin de protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés et empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

CONTENU

La place du SST dans la santé et la sécurité au travail :
- Les indicateurs de Santé au Travail,
- Le rôle du SST,
- Le cadre juridique de l'intervention du SST.

La recherche des dangers persistants pour protéger :

- L'alerte aux populations,
- Le mécanisme de l'accident,
- Suppression ou isolement du danger, ou soustraction de la victime sans s'exposer soi-même.

De protéger à prévenir :

- Repérer les dangers dans une situation de travail,
- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Examiner :

Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

Faire alerter ou alerter :

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.

De faire alerter à informer :

Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise où l'établissement, de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Secourir :

- La victime saigne abondamment,
- La victime s'étouffe,
- La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux,
- La victime répond, elle se plaint de brûlures,
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements,
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
- La victime ne répond pas, mais elle respire,
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas.

SUIVI – EVALUATION

Contrôle des connaissances : évaluation tout au long de la formation selon référentiel INRS.
La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail.
Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.

ENCADREMENT FORMATEUR

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.
La formation est dispensée au minimum par un formateur SST habilité par l'INRS.
Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'Opéra Formation et/ou par un Organisme Extérieur.

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, EQUIVALENCES, PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS

Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

TAUX D'INSERTION DANS L'EMPLOI / METIER

Non mesurable

DEBOUCHES POSSIBLES

Formation liée à tous types de métiers

OPERA Formation est un organisme habilité par l'INRS à dispenser des formations SST sous le numéro H30116/2023/SST-1/O/08 depuis le 02/02/2023